

LE CESE DÉVOILE SES POINTS DE VIGILANCE SUR LA PERSISTANCE DE L'INFLATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES, LA FAIBLE ACTIVITÉ DE LA FEMME, LA PERFORMANCE DES INVESTISSEMENTS ET LE DÉFICIT EN PERSONNEL MÉDICAL

Posted on novembre 28, 2023



Le CESE dévoile ses points de vigilance sur la persistance de l'inflation des produits alimentaires, la faible activité de la Femme, la performance des investissements et le déficit en personnel médical

Dans le cadre de son 12^e rapport annuel, et à la lumière de l'analyse de la situation économique, sociale et environnementale du pays, le CESE met en avant un certain nombre de points de vigilance.

En ce qui concerne la tendance haussière des prix des produits alimentaires, le CESE note que cette inflation persistante et multifactorielle exerce une pression sur le pouvoir d'achat - en particulier pour les revenus modestes et la classe moyenne - et menace d'entraîner une augmentation des inégalités sociales.

A cet effet, le CESE recommande de renforcer le contrôle des pratiques anticoncurrentielles, en imposant des sanctions suffisamment dissuasives en cas d'infraction, d'accélérer la réforme des marchés de gros ainsi que de subventionner certains intrants agricoles.

Pour ce qui est de la faible activité des Femmes, le Conseil souligne qu'en dépit des initiatives mises en œuvre, le taux d'activité des femmes demeure caractérisé par une baisse structurelle depuis plusieurs années. Cela contribuerait à maintenir les femmes dans une position économiquement vulnérable et limiterait leur contribution au développement économique du pays.

A cet effet, il y a lieu d'engager une réflexion visant à valoriser le travail domestique des femmes au foyer en vue de renforcer leur autonomie économique, en envisageant des mesures telles qu'un revenu minimal ou des sources de financement adaptées à leur situation, en veillant à ce que la révision du code de la famille préserve les droits économiques des femmes et les protège contre toute discrimination et en réduisant les écarts de salaires hommes-femmes dans le secteur privé.

S'agissant de la performance des investissements, le Conseil relève que malgré les récents efforts déployés et qui ont permis d'atteindre un taux d'investissement parmi les plus élevés au monde (supérieur à 30% du PIB), le rendement actuel de l'investissement au Maroc reste insuffisant en termes de croissance économique et de création d'emplois au Maroc.

Conscient qu'une évaluation effective des nouveaux dispositifs relatifs à la promotion de l'investissement ne pourra être valablement réalisée qu'après l'initiation de leur mise en œuvre, le CESE recommande, dans un premier temps, d'assurer un suivi rigoureux de la mise en œuvre des actions prévues, jusqu'au niveau territorial le plus élémentaire et de veiller à assurer une cohérence et une synergie entre les objectifs et dispositifs de la charte et ceux du Fonds Mohammed VI pour l'investissement.

Au niveau de la pénurie des professionnels de la santé au Maroc, le CESE souligne que cette pénurie, exacerbée par l'exode de médecins formés, pourrait compromettre la qualité des soins de santé et l'accès aux services médicaux pour les citoyen(ne)s marocain(e)s.

Dans ce sens, le Conseil préconise de mettre en place un ensemble de mesures proactives et innovantes tels que le renforcement des opportunités de rotation et de mobilité des professionnels de santé dans les territoires sous-dotés, l'instauration d'un système d'augmentation progressive et systématique des salaires des professionnels de santé, combinée à une rémunération axée sur la performance et le renforcement des capacités et compétences des professionnels déjà en exercice.

Le rapport annuel du CESE comprend également un focus portant sur la problématique du stress hydrique et une dernière partie présentant le rapport d'activité du Conseil, ainsi que les grandes lignes de son plan d'action pour l'année qui suit.

Rapport annuel 2022

Le CESE dévoile ses points de vigilance sur la persistance de l'inflation des produits alimentaires, la faible activité de la Femme, la performance des investissements et le déficit en personnel médical

[Télécharger le rapport](#)

Contact presse

□ **Souhair LEMRAHI**, Directrice de la communication et chargée de mission auprès du Président :

s.lemrahi@cese.ma / souhair.lem@gmail.com

[+212 661-610520](tel:+212661610520)

□ **Rime JEDIDI**, Chef de la Division de la Communication :

r.jedidi@cese.ma; [+212 661-747467](tel:+212661747467)